

# EMPLACEMENT RESIDENTIEL LOISIR CARAVANE

NOV 2025

(sur contrat, engagement sur 1 an du 1er janvier au 31 décembre 2026)

## TARIFS TTC en euros 2026 \* (taux de TVA en vigueur 10%)

MODE DE REGLEMENT	PARCELLE < 110m <sup>2</sup>	PARCELLE < 130m <sup>2</sup>	PARCELLE < 150m <sup>2</sup>	DATE DE REGLEMENT
AU MOIS	128 €	133 €	141 €	en début de mois par prélèvement automatique
AU TRIMESTRE	384 €	399 €	423 €	au 1er janvier au 1er avril au 1er juillet au 1er octobre
AU SEMESTRE	768 €	798 €	846 €	au 1er janvier au 1er juillet
A L'ANNEE	1 536 €	1 596 €	1 692 €	en début d'année

### Frais complémentaires

- ♦ Eau : 5,50 €/m<sup>3</sup>
- ♦ Electricité : 0,83 €/kw
- ♦ Remise 15 % sur la 2ème parcelle (1 seul hébergement en tout)

### Frais de gestion :

- ♦ Règlement à l'année: 0 €
- ♦ Règlement au semestre: 15 €
- ♦ Règlement au trimestre : 30 €
- ♦ Règlement au mois ou autres: 60 €

HIVERNAGE	
Camping-car, caravane, bateau	94 € / mètre linéaire / an

\* Tarifs sur la base de 2 adultes et 2 enfants ou 3 adultes par hébergement.

Ces tarifs peuvent évoluer en fonction des contraintes économiques et de la politique commerciale